Image not found or type unknown

Demande d'effacement de la dette en BDF en mars 2016

Par **maney monique**, le **16/05/2017** à **08:20**

un dossier déposé de surendettement en février 2016 pour demander l'effacement de la dette suite à l'obligation du placement de mon mari en maison médicalisée pour la maladie de parkinson.....placement représentant 3000,00 euros/mensuel.....impossible de faire face aux remboursement des dettes....le dossier a été accepté, la demande d'effacement aussi.....mais je n'ai pas de nouvelles depuis mars 2016
la personne qui traite mon dossier m'a dit que mon dossier allait passer en jugement définitif.....dois-je m'inquiéter ??????
merci pour votre réponse qui va beaucoup m'aider.
cordialement-

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés